

OH!

MAI
2020

numéro 217

LE MAGAZINE D'OLIVET

| COVID-19 |

DES MASQUES BIENTÔT, POUR TOUS

OH ! L'ACTU	DÉCONFINEMENT : LA SITUATION À OLIVET		
P. 04/05	DES SOIGNANTS HÉBERGÉS	**P. 06**	**PORTRAIT**
THIERRY PRAZUCK, UN MÉDECIN FACE AU COVID-19	**P. 15**		

M^e Cédric PLÉAU
M^e Charline REGNIER-PLÉAU

& M^e Soizic MARION
M^e Typhaine BOURGEOIS
M^e Charlotte FENNINGER

OLIVET SUD

Maison de 130 m² habitables
environ sur terrain de 1247 m²

Chauffage individuel gaz

DPE E et F

259 000 €

dont honoraires de négociation

9 000 € TTC

(3.60% TTC) à charge acquéreur.

OLIVET SUD (45160)

Terrain à bâtir à viabiliser
en second rang de 516 m² environ

Libre constructeur

127 428 €

dont honoraires de négociation

4 428 €

(3,6% TTC) à charge acquéreur.



**TERRAIN
À VENDRE**

NOUS
CONTACTER



52, rue de Picardie
45160 OLIVET



Zone des Quinze Pierres
7 avenue du Traité de Rome
45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN



02 38 63 54 41
Du lundi au vendredi : 8h-20h
Le samedi : 9h-13h



pleau.olivet@notaires.fr

Retrouvez nous sur internet :
pleau-olivet45.notaires.fr

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous terminons une 8^e semaine de confinement en France. Un confinement qui s'est avéré indispensable pour limiter la propagation du virus et éviter la saturation de notre système de santé qui aurait été catastrophique. Un mot sur Olivet : la situation sanitaire est satisfaisante. Pour ne citer qu'un exemple, nos deux EHPAD* n'ont à ce jour enregistré aucun cas de COVID-19 parmi leurs résidents. Après toutes ces semaines d'une vie entre parenthèses, je tiens à vous remercier pour l'application stricte et dans la durée des règles. Peu d'écarts ont été constatés et verbalisés.

La porte de sortie est entrebâillée, mais chacun sait qu'elle ne sera pas grande ouverte et qu'il ne s'agira pas immédiatement d'un retour à la vie d'avant. La date du 11 mai sera le début d'un processus long, progressif et prudent. Tout simplement parce que la population n'est pas immunisée et qu'il n'y a ni traitement, ni vaccin à cet instant. Dans ces conditions, seul le levier de la prévention peut être actionné et c'est ce que nous allons devoir faire collectivement pour éviter un rebond, cette seconde vague redoutée.

Comme nous nous y attendions, le port d'un masque alternatif est une des conditions, avec le respect des autres gestes barrières, pour reprendre les transports, le travail et dans certains cas accéder à des commerces. Nous n'avons pas attendu l'officialisation de ces consignes pour nous mettre en recherche de ces précieux masques. Des commandes ont été passées et de la confection est en cours dans notre ville, par des Olivetaines et des Olivetains, qui se sont mobilisés pour fabriquer une partie de la dotation nécessaire en sortie de confinement.

Sur le plan de l'école et de la reprise échelonnée, c'est dans l'échange avec les directrices d'école que nous allons adapter au cas par cas, école par école, les mesures à prendre pour un maximum de sécurité pour nos enfants et les équipes pédagogiques. Du « cousu-main » là encore.

Prenez soin de vous.

“ Le 11 mai sera le début d'un processus long, progressif et prudent.”

Matthieu Schlesinger, Maire d'Olivet

édito

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Directeur de la publication : Matthieu Schlesinger - Maire d'Olivet • Rédaction et coordination : Sophie Cazin, directrice de la communication avec la collaboration de Aurélie Payet, Julia Thor, Camille Jaunet, Emilie Bergevin • Crédits photos : Force Motrice, Mairie Olivet, Adobe stock, ARPO À la Recherche du Passé d'Olivet • Conception « OH Olivet » : Force Motrice • Impression : Prévost Offset • Dépôt légal : mai 2020 • Mairie d'Olivet - 283 rue du Général de Gaulle CS20129 - 45161 Olivet cedex, 02 38 69 83 00 - communication@olivet.fr • Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement)

 Olivet
Proche de vous

| SE PROTÉGER |

Les 4M sont primordiaux pour maintenir l'effort sur la protection



Afin de se rappeler les précautions à prendre au quotidien, nous vous proposons un moyen mnémotechnique simple* pour retenir les gestes et mesures barrières à appliquer constamment entre nous : la règle des 4M !

MASQUE

Le port du masque demeure obligatoire si l'on est malade ou soignant. Il sera en outre recommandé dans différentes situations au moment du déconfinement.

MAINS

S'il est fondamental de respecter un lavage des mains scrupuleux à l'eau et au savon ou avec des solutions hydroalcooliques lorsque le lavage des mains n'est pas possible en déplacement, il est aussi nécessaire d'apprendre à limiter les contacts de ses mains et son corps avec le mobilier ou les objets.

Rappelez-vous « on touche avec les yeux ».

MÈTRE

La distanciation sociale doit être maintenue. En cas d'impératif de déplacement et de contact avec une autre personne, veillez à toujours maintenir une distance minimum d'un mètre entre vous.

MINUTE

Maintenir une distance minimum c'est important, mais gérer le temps de présence est tout aussi primordial. Limitons nos interactions au strict nécessaire, et cela, autant que possible, au travail comme lors des périodes de repos.

* Moyen mnémotechnique développé par les docteurs Hugues Lefort, Guillaume Zagury et toutes les équipes de www.covidminute.com (site d'informations pour comprendre le Covid-19) et de l'hôpital Legouest.

DÉCONFINEMENT

LA SITUATION À OLIVET

LE PREMIER MINISTRE A PRÉSENTÉ LE 28 AVRIL DERNIER LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉCONFINEMENT QUI DEVRAIT S'APPLIQUER, DE MANIÈRE PROGRESSIVE, À PARTIR DU 11 MAI, SI LA SITUATION SANITAIRE LE PERMET. TOUR D'HORIZON DE CE QUI ROUVRIRA OU RESTERA FERMÉ, ET SOUS QUELLES CONDITIONS À OLIVET.



Informations données sous réserve de modifications. Consultez régulièrement olivet.fr et la page Facebook de la mairie, pour une actualité complète et à jour



CÔTÉ ENFANCE & FAMILLE

Les structures petite enfance

Elles rouvriront le 11 mai aux horaires habituels, avec des groupes de 10 enfants maximum au multi-accueil du Moulin et à la Petite Motte. Trois unités pourront être constituées à Larry'Bambelle, compte-tenu des espaces disponibles, en format micro-crèches.

L'accueil sera proposé sur réservation. Les familles sont directement contactées par les structures. En cas de besoin, la priorité sera donnée aux enfants de familles monoparentales, de parents de personnels soignants ou enseignants, ou de parents tous deux dans l'impossibilité de télétravailler.

Les assistants maternels de la crèche familiale accueilleront aussi à domicile les enfants dès le 11 mai.

Les écoles

L'enseignement en classe reprendra progressivement à compter du mardi 12 mai selon le choix des familles. Les groupes seront limités à 15 élèves par classe, deux jours par semaine et en journée complète, afin de permettre, le cas échéant, à tous les élèves inscrits de revenir à l'école. Il sera proposé, dans les écoles publiques de la ville, un service de restauration scolaire et un accueil périscolaire. Les masques seront prohibés en maternelle et non recommandés en élémentaire.

Les collèges et les lycées

Les collèges rouvriront à partir du 18 mai, d'abord pour les 6^e et les 5^e, sous réserve que le département soit classé "vert" (voir ci-contre). Le port d'un masque sera obligatoire.

La réouverture des lycées sera ou non décidée fin mai en fonction de la circulation du virus.

L'espace ados "À l'Angle"

Il reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

L'accueil du mercredi

Un accueil de loisirs pour les enfants des « personnels prioritaires » est maintenu le 13 mai et les mercredis suivants.



Et les manifestations, les spectacles ?

Toutes les manifestations culturelles, sportives et associatives ont été annulées jusqu'à mi-juillet. Cela comprend également les spectacles programmés à l'Alliage. Les procédures de remboursement de billets sont en cours. La vie associative est elle-aussi gelée jusqu'au 2 juin.

CÔTÉ CULTURE

La bibliothèque

Elle rouvrira à partir du mercredi 13 mai pour le prêt uniquement (pas de consultation sur place). L'accès sera limité en nombre de personnes.

La médiabibliothèque restera fermée

> Ouverture de la bibliothèque : du mardi au samedi, de 14h à 18h.

Le conservatoire

Les pratiques individuelles et collectives inférieures à 15 personnes pourront reprendre en présentiel progressivement et sur la base du volontariat.

Les familles des élèves seront contactées directement par le Conservatoire.

CÔTÉ SPORT

La piscine l'inoX reste fermée jusqu'à nouvel ordre. C'est aussi le cas des gymnases puisque la pratique sportive en intérieur reste interdite. Les sports collectifs en extérieur ou de contact restent aussi toujours interdits.

Mais !

L'activité sportive individuelle – vélo, course à pied, etc. – sera à nouveau possible en extérieur au-delà de la limite des 1 km. Les règles de distanciation physique devront continuer à être respectées.

ET ÉGALEMENT...

Le marché

Il sera à nouveau en place en centre-ville à compter du vendredi 15 mai avec des mesures de sécurité sanitaire : respect des gestes barrières, entrée et sortie distinctes.

Les commerces

À l'exception des cafés, bars et restaurants, tous les commerces seront autorisés à rouvrir à partir du 11 mai. Ils devront toutefois mettre en place une limitation du nombre de clients et une gestion des flux pour respecter une distance minimale. Le port du masque pourra être exigé.

Les transports en commun

Une limitation des flux sera mise en place à 20 personnes par bus, 30 par articulé, 45 par tram. Le port du masque sera rendu obligatoire.

La mairie

- L'accueil sera ouvert uniquement sur rendez-vous pour les formalités et les actes d'état civil, au 02 38 69 83 27. Une permanence téléphonique sera aussi maintenue au 02 38 69 83 00.
- Le CCAS recevra sur rendez-vous au 02 38 69 83 28. Un accueil téléphonique sera également proposé par le service d'accueil relations usagers (SARU) au même numéro pour toutes questions liées à la petite enfance, aux écoles, au sport et à la culture et à la vie associative.
- Le service urbanisme reste fermé au public mais l'instruction des autorisations se poursuit à distance.

Comprendre

Les masques « grand public », en tissu, sont réutilisables après lavage et servent à protéger la population saine en complément des indispensables gestes barrières face au coronavirus.

Le port d'un masque ne doit pas être supérieur à 4 heures par jour. Bien les utiliser impose de les passer au lave-linge pour un cycle complet de 30 minutes minimum, à 60°. Ils doivent enfin être séchés, voire sur-séchés, au sèche-linge ou à défaut au sèche-cheveux.

200

C'est le nombre de couturiers qui confectionnent bénévolement des masques en tissu pour les Olivetains. 35 masques déjà fabriqués pour les uns, 70 pour d'autres et même parfois bien plus. Merci !



Tutoriel disponible sur olivet.fr

| PRÉVENTION |

Des premiers masques par la mairie

La mairie disposera d'environ 60 000 masques grand public entre fin avril et fin mai. Les besoins à couvrir en France sont énormes et les filières textile s'organisent pour en produire beaucoup et amorcer ces premières vagues de dotations. Des masques sont aussi disponibles et proposés à la vente en pharmacies et en magasins.

La mairie multiplie les sources d'approvisionnement pour fournir aux Olivetains des masques "grand public" en tissu : commandes, confection par des couturiers bénévoles, dons de collectivités. La distribution se prépare également.



Préparation des kits en atelier

Des masques bientôt, pour tous

Sans traitement ni vaccin face au COVID-19, le port d'un masque pour se protéger et protéger les autres va devenir incontournable dans bien des situations au moment du déconfinement. Les masques chirurgicaux et FFP2 étant réservés aux soignants, les collectivités, les entreprises et les commerces se sont tournés massivement et en même temps vers les masques « alternatifs », en tissu, utilisables plusieurs fois. Une marchandise particulièrement convoitée dans un secteur fortement en tension. Et une population, elle aussi, fortement en attente.

Pour doter chaque Olivetain en masque, la mairie a fait le choix très tôt de s'approvisionner de différentes façons afin de limiter les risques d'une livraison ajournée. Une première commande de 15 000 unités en tissu auprès d'un fournisseur français arrivera en mai. La

confection de masques par des couturières et couturiers bénévoles a aussi été rendue possible par l'approvisionnement conjoint des villes de la Métropole en tissus et élastiques.

...

UN MODÈLE AUSSI POUR ENFANT

15 000 masques sont ainsi en cours de fabrication dont 2000, plus petits, pour les jeunes. 200 bénévoles ont répondu à l'appel de la mairie pour en confectionner à domicile selon le modèle AFNOR. Laëtitia Gourbe, conseillère municipale, est de ceux-là. « Dès que j'ai été informée de ce projet, j'ai proposé d'apporter mes connaissances. Je couds depuis 25 ans et j'avais déjà réalisé plusieurs masques en testant différents patrons. Il m'a alors semblé judicieux de proposer un tutoriel pour rendre les explications du guide AFNOR plus accessibles aux différentes couturières qui allaient se proposer ».

Une jolie chaîne de production s'est alors organisée avec l'aide aussi d'associations de couture et d'un atelier de confection olivetain en charge de la coupe du tissu et de la préparation de kits prêts à l'emploi. « Cet élan de solidarité est très touchant et motivant ! Je les remercie chaleureusement. Tous sont enthousiastes, efficaces. Je les accompagne aussi en répondant à leurs questions et en partageant quelques astuces pratiques », précise l'élue.

La mairie recevra en complément une dotation équivalente au nombre d'habitants, provenant du Conseil départemental du Loiret.

En attendant, la distribution se prépare, en concertation avec les communes de la métropole. Plusieurs vagues de distribution de masques vont être organisées. Une certitude à ce stade : tous les Olivetains en disposeront et ce, gratuitement.

| INTERACTIF |

Tout savoir sur les commerces ouverts

Vous cherchez un garage ouvert ? Vous ne pouvez pas vous déplacer et vous souhaitez vous faire livrer à domicile ? Pour y voir plus clair sur les commerces et entreprises ouverts ainsi que les services qu'ils proposent, la mairie a publié un annuaire interactif sur le site Internet de la ville, régulièrement mis à jour. Il détaille aussi les horaires d'ouverture et les coordonnées. Utile pour les particuliers, cette carte interactive est aussi un bon moyen pour les entreprises et les commerces d'informer les Olivetains sur leurs conditions d'ouverture et éventuellement de livraison. Alors pas d'hésitation !



olivet.fr

| RECUEILLEMENT |

Ouverture des cimetières



Afin de permettre le recueillement des personnes qui le souhaitent, les cimetières d'Olivet ont rouvert leurs portes aux horaires habituels : tous les jours de 8h à 19h. Avec quelques recommandations : respecter les gestes barrières ; utiliser du gel hydroalcoolique ; porter des gants pour les pompes à eau...

Pour simplifier le quotidien des particuliers mais aussi aider les commerces pendant le confinement, CAP Olivet propose un service de commande et de livraison à domicile.



| SOLIDARITÉS |

Les commerçants vous livrent

Il a fallu peu de temps à Agnès Guisembert, présidente de l'association des commerçants CAP Olivet, pour mettre en place une boutique en ligne. « Le service que nous proposons est opérationnel depuis le 25 mars. Il permet aux clients d'effectuer une commande en ligne, qui leur est livrée quelques jours plus tard. Et pour les personnes qui

n'ont pas Internet, nous prenons les commandes par téléphone ». Une idée très simple dans le principe mais qui nécessite des bras et une bonne organisation. « Nous sommes trois pour la prise et le traitement des commandes. Pour les livraisons, nous avons l'aide de la ville qui nous a mis à disposition des véhicules. »

200 références, deux jours de

livraison par semaine et des clients contents ! « En moins d'un mois nous avons géré 500 commandes, dont un quart par téléphone. Nous comptons beaucoup de personnes âgées souvent isolées qui nous sont très reconnaissantes et aussi des personnes qui travaillent et n'ont pas le temps de faire leurs courses. » Un service qui rappelle ce qu'est la solidarité.



www.cap-olivet.fr

| BIENVEILLANCE |

Un service d'aide

Mise en place à l'initiative de quatre professionnels de santé olivetains, la cellule d'écoute psychologique permet aux personnes d'exprimer leur angoisse, leurs difficultés morales liées au confinement et à la solitude. Il ne s'agit pas de répondre aux questions sur le COVID-19 ni d'une téléconsultation, mais plutôt d'un échange avec des professionnels à l'écoute.

Comment ça marche ?

C'est très simple : vous envoyez un mail à soutienolivetconfinement@orange.fr en indiquant un numéro de téléphone et l'objet de votre demande ; une personne vous rappellera sous 24 à 48h. Quant aux personnes sans mail, elles peuvent appeler le standard de la mairie qui transmettra la demande. Un service gratuit, anonyme et confidentiel.

D'INFOS
02 38 69 83 00

pour les ⊕ isolés

| TRANSPORTS |

Zéro euro l'abonnement



En raison du confinement, Orléans Métropole a suspendu les prélèvements des abonnés du réseau TAO pour le mois d'avril.

Un remboursement correspondant à la période de gratuité sera effectué pour ceux qui se sont déjà acquittés de leur abonnement. Depuis le 2 avril et jusqu'à la fin du confinement, circuler à bord d'un bus ou d'un tram est en outre gratuit pour ceux amenés à se déplacer.

| VOIRIE |

Reprise de chantiers



Les travaux de requalification de voirie de la rue Rodolphe Richard, suspendus au démarrage du confinement, ont repris le 27 avril.

La circulation devrait être rétablie pour la mi-mai. À partir du 11 mai, des travaux d'eau potable et d'assainissement vont démarrer rue de l'Hôtel Dieu, entre la rue de Roquemaure et la route d'Ardon. Dans les deux cas, les voies sont interdites d'accès.

Boulevard Victor Hugo, le rond-point du tram du Petit Bois sera totalement reconfiguré cet été pour sécuriser la circulation. Des travaux préparatoires démarrent.



| TRAVAUX |

Un nouveau chantier "tram"

Certains pourront s'étonner qu'après 20 ans de mise en service de la ligne A, il soit encore nécessaire de reprofiler certains aménagements. Et pourtant, c'est le cas. La réglementation liée à la circulation des trams a évolué en ce qui concerne les traversées de carrefours. De nouveaux textes fixent les règles en matière de conception, de réalisation et d'exploitation à appliquer aux systèmes de transports publics guidés. Différents accidents survenus en France sur des carrefours où le tram « coupe la voie », dont celui survenu rue de Châteauroux en 2010, ont accéléré le cours des choses. L'Etat exige désormais certaines modifications de ces carrefours potentiellement accidentogènes et le déplacement des obstacles fixes. C'est donc bien une question de

sécurité qui motive les travaux à venir : supprimer le giratoire actuel et ses trop nombreuses traversées de la plateforme du tram, en le remplaçant par un carrefour à feux en croix plus classique, et déplacer le poteau support de la ligne aérienne de contact aujourd'hui positionnée au centre du rond-point. Les grands principes des travaux avaient été présentés en décembre dernier en réunion publique par Orléans Métropole et son équipe de maîtrise d'œuvre.

•••

TRAVAUX DE SONDAGE DÈS LE 4 MAI

Rien de très nouveau pour autant à Olivet. Il y a quelques années, le carrefour tram Chênes/Monod, également à la croisée avec le boulevard Victor Hugo, avait connu le même sort.

Pour mener à bien ce chantier qui se tiendra principalement cet été lors de la coupure tram (du 20 juillet au 28 août pour une nouvelle campagne de consolidation des rails), des travaux de sondage seront lancés pour une semaine afin de repositionner le poteau support de la ligne aérienne de contact. Ils se tiendront à compter du 4 mai, obligeant à la fermeture de la rue de la Source entre le centre-ville et le boulevard Victor Hugo. Le déplacement des arrêts de bus « Petit Bois » d'une centaine de mètres suivra à partir du 18 mai, puis des modifications de voirie et de trottoirs seront réalisées en juin. 850 000 euros vont ainsi être investis pour la sécurité routière et la fluidité de la circulation.



D'INFOS

Planning donné sous réserve de l'évolution de l'épidémie de COVID-19

| CONFINEMENT |

#àlamaison

Pendant le confinement, les idées ne manquaient pas sur la page Facebook de la mairie ! Chaque jour, les sportifs aguerris ou du dimanche, les adultes, les enfants, les seniors, se sont vus proposer des activités physiques à pratiquer à la maison par le service des Sports. D'un autre côté, concerts en live, orchestres confinés, visites virtuelles ont été autant de trouvailles culturelles partagées par les équipes Culture et Animation.

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les idées proposées sur la page Facebook de la mairie, avec les tags #sportàlamaison et #ensembleàlamaison
 @olivet.fr



Infos sur le confinement, idées sportives, découvertes culturelles, l'actualité continue sur la page Facebook de la mairie.

Rendez-vous sur [olivet.fr](https://www.facebook.com/olivet.fr) et n'oubliez pas de cliquer sur "J'aime" pour nous suivre dans votre fil d'actualité !

| AGENDA |

Permanence Eau d'Olivet

La permanence Eau d'Olivet s'adapte avec l'épidémie. Habituellement programmée en mairie chaque premier vendredi après-midi du mois, elle aura lieu exceptionnellement ce mois-ci par téléphone, le vendredi 15 mai de 13h30 à 17h30 au 06 71 71 44 88. Nous vous remercions par avance de respecter ce créneau horaire pour vos appels.

> Ven. 15 mai de 13h30 à 17h30
 ☎ 06 71 71 44 88

| CONSERVATOIRE |

Musique... confinée !

Avec le confinement, les enfants font l'école à la maison, mais pas seulement. Depuis la mi-mars, les professeurs du conservatoire d'Olivet ont mis en place des cours de musique à distance.

Le confinement a changé nos habitudes. Courriels et visios se sont imposés. Les cours du conservatoire d'Olivet n'y ont pas échappé. Depuis le début du confinement, les professeurs ont dû s'organiser et s'adapter.

Denis Vlamynck, responsable du conservatoire, explique : « Il était important que les enfants continuent leur pratique, et surtout, qu'ils gardent leur motivation et le plaisir de la musique. » La dématérialisation s'est installée. Certains professeurs envoient leurs cours, conseils et partitions par courriel. D'autres organisent des leçons en visio. La plupart a opté pour des

échanges de vidéos : les élèves s'enregistrent et reçoivent des retours sur leur pratique. Bien sûr, cette organisation a ses limites. « Nous rencontrons des problématiques liées au son notamment, détaille Denis. Pour les plus jeunes, la distance avec le professeur est difficile à gérer. »

••• DU POSITIF MALGRÉ TOUT

« Il y a toutefois des avantages, poursuit le responsable du conservatoire. Cela nous permet de faire évoluer nos pratiques. Les enregistrements ont été une révélation : jamais les élèves ne s'entendaient jouer. C'est très formateur. » Un avis que partage Fabien Durou, professeur de trompette : « Nous avons dû penser nos cours différemment, en explorant d'autres formules. L'envoi de vidéos s'est fait naturellement afin de laisser de la souplesse organisationnelle aux familles, et dans mon cas, concilier mon télétravail avec mes bonnes relations de voisinage ! Les petits sont ravis d'être filmés, certains se déguisent. Les parents s'investissent. J'ai vu de vraies

complicités se nouer autour de la pratique. »

Autre nouveauté instaurée pendant le confinement, l'envoi de pistes sonores, de morceaux en ligne, de masterclass à visionner... « Cela provoque de vrais échanges par rapport aux instruments et à la musique en général, ajoute Denis, et développe l'esprit critique des élèves, qui nous partagent également leurs découvertes. »

••• ET APRÈS

En attendant un retour à la normale, l'après-11 mai se dessine. La reprise des cours en présentiel se fera progressivement jusqu'à la fin de l'année scolaire, sur la base du volontariat et dans le respect des gestes barrières. Pour cette année exceptionnelle, la validation des acquis se fera exclusivement sur contrôle continu.

La saison 2020-21 se prépare également. Les réinscriptions des élèves sont prévues pour juin, sur des dates encore non définies qui seront communiquées directement aux familles. Les inscriptions des nouveaux élèves seront quant à elles reportées à septembre.



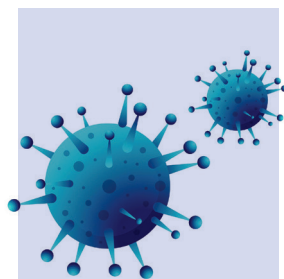
| SOLIDARITÉS |

Les jolies colonies !



Le CCAS accompagne financièrement les familles les plus fragiles à faire partir leurs enfants en vacances d'été avec le concours de l'Œuvre Universitaire du Loiret. Des séjours à tarifs préférentiels sont organisés dans des centres au bord de la mer, à la montagne ou à la campagne. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 15 juin sous conditions.

+ CCAS
02 38 69 83 12
Places limitées
Aide sous réserve de l'évolution du COVID-19



| SOCIAL |

Aide coronavirus

L'État versera le 15 mai, sans aucune démarche, une aide d'urgence aux familles les plus modestes. Son montant est fixé à 150 € par foyer bénéficiant du RSA ou de l'ASS. Elle sera complétée d'une aide de 100 € par enfant à charge. Les bénéficiaires des allocations logement toucheront, quant à eux, 100 € par enfant à charge.

| SOLIDARITÉS |



À la place des rencontres intergénérationnelles suspendues, les enfants du Conseil des Jeunes ont dessiné et écrit aux résidents des EHPAD d'Olivet pour leur dire qu'ils continuaient à penser à eux.



Des dessins, des pensées...

Le bonheur... c'est simple comme un dessin ! Nous savons bien l'importance des petites attentions, en particulier dans les périodes difficiles. Les enfants du Conseil des Jeunes d'Olivet (CJO), tous élèves de CM2, le savent parfaitement aussi. Très tôt, ils ont entrepris de dessiner et d'écrire des petits mots aux personnes âgées confinées dans les maisons de retraite de la commune. Une façon bien à eux de leur rappeler qu'ils ne les oublient pas. « Avant l'épidémie, régulièrement, les enfants du CJO passaient du temps avec les rési-

dents des maisons de retraite. Ils allaient les voir, jouaient avec eux à des jeux de société. Il y a même eu des après-midis à thème organisés », raconte Ludvine Hernandez, l'animatrice du CJO en mairie. Le confinement a bien sûr mis un terme à ces temps récréatifs et de complicité appréciés de part et d'autre. Alors pour maintenir ce lien, même à distance, l'idée est rapidement venue de proposer aux enfants de témoigner de leur solidarité avec nos aînés. Beaucoup de lettres d'encouragement ont ainsi été envoyées, comme celle de Sélène qui conclut un

poème par ces mots « Chaque jour, prenons le bonheur et oublions le malheur ». Des dessins de fleurs et de cœurs, des textes sur la vie de tous les jours des enfants en confinement, parfois admiratifs de leur parents soignants, ont ensoleillé quelques instants leurs journées parfois bien longues, sans aucune visite autorisée.

Martine Lecoq, animatrice à la maison de retraite de la Mothe le confirme : « Cela leur a fait plaisir, d'avoir des messages en plus de ceux de leurs familles. C'est certain ».

L'aide alimentaire, toujours



D'INFOS
CCAS de la ville
☎ 02 38 69 83 12

Lundi 20 avril, il est 14 heures. Une petite file d'attente se forme aux abords de la salle Harmonie en centre-ville. À bonne distance les unes des autres, et dans le respect des gestes barrières, des familles viennent récupérer leur colis alimentaire. Parce que les besoins des plus fragiles restent identiques en période de pandémie, l'association Olivet Solidarité a redoublé d'efforts pour maintenir cette aide précieuse, malgré le contexte.

« Une centaine de familles en bénéficie à l'année, explique Philippe de Bertrand, son président. En temps normal, elle a lieu une fois par semaine pour une moitié des bénéficiaires. Mais pour des questions d'organisation, en ce moment, elle se tient tous les 15 jours pour tous ». Une poignée de bénévoles, fidèles à leur poste, assure ainsi tout le travail de préparation et de distribution. Une option préférée aux livrai-

sons à domicile. « Nous avons bien tenté l'expérience mais elle prenait trop de temps » résume le président.

La marchandise arrive ainsi le matin de la banque alimentaire située à Ingré, puis est acheminée par la mairie. En cette période de COVID-19, des lots extérieurs provenant du Lycée Hôtelier de l'Orléanais et de la cuisine centrale de la ville sont venus compléter les colis à distribuer. « Nous ne savons jamais à l'avance ce qui va nous être remis précisément », dévoile Philippe de Bertrand.

Ce jour là, 1,7 tonne sera livrée. Des produits frais et surgelés, des produits d'hygiène, des aliments pour bébés, du chocolat, des conserves... Olivet Solidarité connaît parfaitement ses bénéficiaires et prépare au cas par cas les colis en fonction de la composition des familles. Une belle action bénévole qui perdure.

| CADRE DE VIE |

Concours des maisons fleuries 2020 Bulletin d'inscription

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

Le jury se déplacera fin juin. La remise des prix aura lieu à l'automne. Organisé par la ville et la SHOL*, le concours récompense les plus jolis jardins d'Olivet.

MADAME, MONSIEUR OU ÉTABLISSEMENT

.....

ADRESSE

.....

☎

E-MAIL

.....

- CATÉGORIE 1** : maison avec jardin paysager visible de la rue
- CATÉGORIE 2** : maison avec décor floral installé sur l'espace public
- CATÉGORIE 3** : maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue
- CATÉGORIE 5** : jardin potager fleuri avec ou sans habitation sur le site
- CATÉGORIE 1F** : fleurissement visible de la rivièrre du Loiret

À retourner à la mairie d'Olivet avant le 17/06/2020 : 283, rue du général de Gaulle - CS20129
45161 OLIVET CEDEX 1 ou à compléter sur olivet.fr - Rubrique : environnement

Renseignements auprès du service des Espaces Verts ☎ 02 38 25 96 01 ou espacesverts@olivet.fr

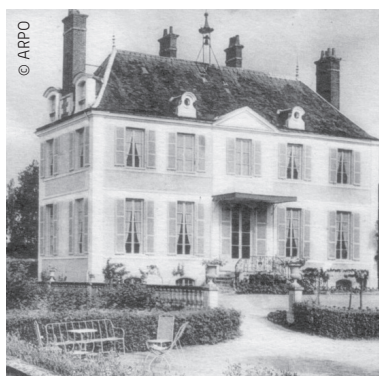


| HISTOIRE |

Ce n'est pas par hasard si Odette Toupense et Geneviève Perrier ont donné leur nom à des rues d'Olivet. Ces femmes font partie des grands personnages de l'histoire de la commune. Explications.



Des femmes engagées



Odette Toupense est morte à 30 ans dans le camp de déportation de Welboth, le 8 mai 1945. Elle avait été arrêtée le 13 juillet 1944 à Châteauneuf-sur-Loire par la Gestapo qui voulait obliger son mari Guy Toupense, entré dans la Résistance (réseau Libération Nord), à se livrer. Après un mois d'emprisonnement à Orléans, elle est transférée à la prison de Fresnes puis déportée en Allemagne où elle arrive après un pénible voyage d'une semaine en wagon à bestiaux. Elle connaît alors le sort des déportés : travaux forcés, nourriture et hygiène quasi nulles, déplacements à pied pour fuir l'avancée russe, avant de mourir après une longue marche à travers la Tchécoslovaquie... Il a

fallu attendre un an avant que son mari puisse se rendre sur place pour ramener son corps et la faire inhumer à Olivet...

Patriotisme, courage et fidélité résument ce qu'était Odette Toupense : fidélité à son mari qu'elle a refusé de trahir ; patriotisme car elle lui a permis de poursuivre son activité de résistant ; courage car elle a enduré les camps de la mort... Si elle a vécu à Châteauneuf-sur-Loire, Odette Toupense née Dubois a longtemps vécu à Olivet. Son père a d'ailleurs été conseiller municipal et adjoint de la commune pendant de nombreuses années. Il a même été élu maire mais a refusé cette fonction car il était en deuil.

•••

LA DERNIÈRE PROPRIÉTAIRE DE LA MOTHE

Geneviève Perrier était aussi issue d'une famille investie dans la gestion de la commune : son grand-père, Lucien Didier, a été maire d'Olivet et elle a rempli les fonctions de conseillère municipale d'Olivet entre 1941 et 1944, ce qui était rare pour une femme à cette époque. Geneviève Perrier a été la dernière propriétaire du château de la Mothe avant sa vente aux Domaines puis à la commune d'Olivet. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Geneviève Perrier a participé bénévolement à de nombreuses œuvres sociales : comité d'entraide oli-

vetain qui envoyait des colis aux quelques 170 prisonniers originaires de la commune, bureau de bienfaisance, dons à la cantine scolaire... Pour cette dernière, Geneviève Perrier récoltait des fruits et des légumes auprès des agriculteurs locaux et contribuait ainsi à améliorer l'alimentation des enfants. Elle était connue comme une femme honorable, dévouée, courageuse et efficace... Elle est décédée le 19 décembre 1952.

+ D'INFOS
Les déportés de Châteauneuf :
 L'association Généalogie castelneuvienne vient de publier un livre sur les déportés de Châteauneuf. Il raconte leurs histoires ainsi que celle des camps d'internement, illustrées de photos et de lettres d'époque écrites par une déportée.

CARNET DE MARS

Bienvenue aux bébés

Mohammad KHAN | Antoine LOISEAU | Aristide SABON | Tommy WEINLING | Félix MARY | James KALONJI

Ils nous ont quittés

Jacky FOUCAULT, 59 ans | Henri CALLARD, 85 ans | Bernard LEGUAY, 92 ans | Jeanine FINET, 88 ans | Jonas BRAMLAY, 93 ans | Chantal HALLOUIN, 73 ans | Marie-Thérèse PEREIRA, 85 ans | Bernard VAN HELLEPUTTE, 89 ans | Janine FLEURY, 87 ans | Michel BOU-
TON, 85 ans | Lucette ROUSSEAU, 101 ans | Christiane DUPIEU, 88 ans | Monique CRESPEAU, 76 ans | Pierre BARRÉ, 61 ans

Restez
informés !

Olivet
VOUS
LE SAVEZ-VOUS ?

L'appli Olivet&vous permet de rester informé sur l'actualité de la ville en temps réel. Des notifications sont adressées sur les smartphones pour permettre de suivre la vie de la commune. Un lien précieux en particulier lors de périodes telles que celles d'aujourd'hui.

Application disponible gratuitement sur les plateformes [App Store](#) et [Google Play](#).

OH EXPRESSION

Le nouveau conseil municipal de la mandature 2020/2026 n'étant pas encore installé, les tribunes sont l'expression des groupes politiques de la mandature en place 2014/2020.

GRUPE MAJORITAIRE

Le temps d'après

Les effets ravageurs du virus commencent à se faire sentir sur bien des plans. Une baisse de 8 points de croissance est annoncée pour 2020. Du jamais vu. Il s'agit de la plus forte récession depuis 1945. Le secteur économique est durement touché et il n'est pas le seul. Il nous faudra trouver des solutions pour accompagner ceux qui souffrent de cette situation. Nous y travaillons déjà.

Le tsunami COVID-19 a aussi emporté la culture et le sport. Une pluie d'annulations de manifestations en tous genres s'est abattue sur le monde et nous n'y avons pas fait exception. Tous nos événements mais aussi ceux

portés par les associations ont été annulés jusqu'à mi-juillet. La saison inaugurale de l'Alliage, qui était le point d'orgue de ce printemps, a été rayée d'un trait. Mais nous ne nous avouons pas vaincus ! Nous ferons notre maximum pour reprogrammer les spectacles prévus dans une saison à venir. Privés de ces moments de fête et de rencontres, qu'ils soient culturels ou sportifs, nous prenons davantage conscience de l'importance qu'ils ont dans nos vies. Avec courage et force, nous nous relèverons. Nous préparons la suite avec les services qui restent mobilisés pour le temps d'après.

Le groupe majoritaire

GRUPE MINORITAIRE

« *Même la nuit la plus sombre prendra fin et le soleil se lèvera* ». Le OH d'avril 2020 offrait en couverture ce message d'espoir de Victor Hugo.

Ironie du sort : en quatrième de couverture, une publicité d'une maison de retraite olivetaine d'une société privée aux bénéfices 2019 solides et actuellement sur la sellette L'épidémie actuelle nous interpelle sur la situation que nous voulons donner à nos anciens, à leurs conditions de vie dans des établissements aux tarifs accessibles à tous, ou au maintien à domicile, avec des personnels dont le travail soit enfin reconnu et mieux rémunéré. Elle nous montre aussi

la nécessité impérieuse d'un grand service public de santé.

Le confinement imposé nous invite à réfléchir à « l'après », pour le construire dès aujourd'hui, pour ne pas en être dépossédés demain par ceux qui prétendent « savoir », nos dirigeants, certains médias et leurs experts de tout poil qui diront que c'est trop tôt puis qu'ensuite ce sera trop tard !

Il faut penser à un après de luttes pour d'autres choix faits d'exigences écologiques et solidaires pour notre société.

« *Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent...* » Victor Hugo

Dominique Ragon, Daniele Bouchoule, Jean Christophe Haglund

En première ligne dans cette crise du COVID-19, le chef du service des maladies infectieuses du CHRO, le Dr Prazuck est à l'hôpital tous les jours pour soigner, coordonner, chercher, anticiper...

« **N**ous avons constitué une cellule de crise qui rassemble tous les jours la direction administrative, les médecins des services concernés, la réanimation de médecine et de chirurgie, la pharmacie, le laboratoire, le service d'hygiène... Et chacun adapte son organisation pour faire face à l'épidémie. Par exemple, les services de réanimation ont augmenté leur nombre de lits, la pharmacie veille avec l'équipe logistique à l'approvisionnement en médicaments mais aussi en masques, en casques... Et nous nous ajustons aux évolutions régulières de la situation et aux recommandations du ministère et de l'ARS. Tout le



Thierry Prazuck,

un médecin face au COVID-19

personnel de l'hôpital est très investi et ne compte pas ses heures. »

Ainsi, des médecins sont intervenus en renfort dans des EHPAD, de même qu'une équipe mobile pour effectuer les prélèvements auprès des résidents et du personnel. Enfin, le service participe aussi à des travaux de recherche comme l'essai clinique porté par le CHU d'Angers pour tester l'efficacité d'un médicament ou la validation de tests sérologiques. « Nous avons réussi à limiter la contamination du personnel. Et à part quelques tensions liées à l'approvisionnement en casaque, nous n'avons pas eu de grosses difficultés. Nous avons la chance que l'hôpital soit neuf avec beaucoup de chambres individuelles. Très tôt, nous avons individualisé la

zone où sont installés les malades atteints du COVID-19 et identifié un circuit pour maîtriser le risque de contagion. »

•••

PREMIÈRES ARMES

Si le Dr Prazuck est olivétain, il a fait ses études de médecine à Montpellier avant de « monter » à la capitale faire son internat. « J'ai été confronté aux premiers malades du SIDA et je me suis beaucoup investi sur ce sujet, auprès des malades mais aussi en recherche. » En région parisienne, mais aussi en Afrique pendant son service militaire ou encore en Birmanie, dans le cadre de missions bénévoles pour Médecins du monde. C'est à la fin des années 90 que ses pas l'ont

ramené dans l'Orléanais. « J'ai été recruté au service des maladies infectieuses de l'hôpital d'Orléans, avec la perspective d'en prendre à court terme la responsabilité, ce que j'ai fait en 2004. Comme beaucoup de Parisiens qui font le "grand saut", je me suis d'abord installé dans un appartement dans Orléans, avant d'acheter une maison au bord du Loiret : mon choix s'est porté sur Olivet pour sa proximité avec l'hôpital bien sûr mais aussi pour la qualité de son cadre de vie. »

Il n'oublie pas tous les autres corps de métier aussi engagés dans la bataille contre le COVID-19 et glisse en fin d'entretien combien il est fier de son frère, Christophe, chef d'état-major de la Marine en prise avec la situation sur le porte-avion Charles de Gaulle.

COVID-19

1 MASQUE EN TISSU* DISTRIBUÉ AUJOURD'HUI À CHAQUE FAMILLE PAR LA MAIRIE AVEC LE MAGAZINE.

**UNE SECONDE DISTRIBUTION
S'EFFECTUERA EN FIN DE SEMAINE,**

sous réserve d'un arrivage d'un nouveau lot de masques attendu.

VOTRE FOYER COMPTE PLUS DE DEUX PERSONNES DE + 11 ANS ?

Des masques supplémentaires pourront vous être fournis en allant sur :
www.olivet.fr ou en contactant la mairie au 02 38 69 83 00.

> *Date, lieu et créneau d'horaire seront précisés pour la récupération des masques sur présentation d'un justificatif attestant du nombre de personnes de plus de 11 ans vivant chez vous (ex. livret de famille)*

NOTICE D'UTILISATION

Avant toute utilisation, prévoir un lavage en machine à 60° de 30 minutes minimum avec sa lessive habituelle et procéder à un séchage complet dans les deux heures qui suivent au sèche-linge ou au sèche-cheveux.

Durée d'utilisation : 4 heures maximum - utilisable plusieurs fois après lavage.

Précautions à prendre : se laver les mains avant de le porter et après l'avoir enlevé. Ne pas mettre ses mains sous le masque.

RAPPEL

Un masque ne constitue pas une protection suffisante face au coronavirus. Il complète les gestes barrières en vigueur. Il sera obligatoire dans certaines situations comme dans les transports en commun, chez les commerçants qui l'exigent, ou en présence d'une personne fragile ou malade.

* *masques issus de la fabrication par des couturières et couturiers olivetains selon les normes AFNOR ou de commandes auprès de fournisseurs agréés.*

 **Olivet**
Proche de vous